



**COMITE D'ANIMATION ET DE PROMOTION
DU SPORTING CLUB ALBIGEOIS**

283 avenue Colonel Teyssier
81000 Albi

RAPPORT FINANCIER POUR ASSEMBLEE GENERALE DU 07 SEPTEMBRE 2015

ARRETE DES COMPTES 2014-2015

PREAMBULE

L'arrêté des comptes a été validé par le cabinet comptable FIDSUD CDBA que je tiens à remercier car sa prestation est faite sous forme de mécénat et ne nous a rien coûté

Comme l'an passé, le fait d'avoir cette validation par un cabinet comptable renforce notre crédibilité et notre esprit de transparence auprès de la SASP et de l'association SCA

Une plaquette des comptes a été délivrée par le cabinet et est à votre disposition pour le détail, je ne reprendrais dans mon commentaire que l'annexe aux comptes annuels

L'exercice social clos le 30/06/2015 a une durée de 12 mois contrairement à l'an passé qui en comportait 13 car à la demande de la SASP on s'était aligné sur les mêmes périodes comptables

Le comité détient une participation en actions au sein de la SASP pour 6.000 €

Compte tenu des fournisseurs restant à régler (1.253 € dont 413 € pour les abeilles), les liquidités s'élèvent à 15.742,95 €

L'exercice fait apparaître un bénéfice de 8.704,98 €

Voir Bilan ci-joint

RECETTES / DEPENSES 2014-2015

Le total des dépenses s'élève à 108.175 € et le total des recettes à 116.880 €

Les activités principales : bodegas, réveillon et la soirée vin nouveau ont rapporté 27.196 € contre 30.970 € l'an passé

Les recettes annexes : cotisations, articles promotionnels, ... s'élèvent à 2.000 € contre 2.210 € l'an passé (les repas bénévoles 2.354 € sont comptabilisés à part cette année)

La nouvelle activité trottinettes a rapporté 5.142 €

Outre le règlement des frais généraux, cette somme a permis :

Pour l'association :

De verser à l'association SCA un pourcentage des recettes BODEGAS et la prise en charge des frais d'entretien du chapiteau pour un total 7.159 €

Pour la SASP :

De prendre en charge des repas pour les épouses de joueurs et la sécurité civile à hauteur de 1.364 €

De prendre en charge l'achat de matériaux pour l'aménagement du local des joueurs 748 €

Pour les supporters :

De prendre en charge la participation du bus pour le déplacement des supporters aux matchs à l'extérieur pour un montant de 7.279 €

Pour le Comité :

De prendre en charge la participation au voyage des bénévoles en Espagne pour un montant de 1.092 €

Depuis cette année, le comité d'animation adhère à l'OMEPS et règle donc la location des salles en fonction de leur utilisation (787 €)

BENEVOLAT

7.833 heures de bénévolat (6.188 heures l'an passé) ont été effectuées au cours de l'année, soit une valorisation calculée au SMIC horaire hors charges sociales de 9,61 € : 75.275 €

La répartition de ces heures est la suivante :

| | 2014/2015 | 2013/2014 |
|-------------------------------------|-----------|------------------|
| Pour SASP : | | |
| Préparation et tenue des buvettes : | 3.435 | 3.000 heures |
| Repas VIP et partenaires : | 540 | 580 heures |
| Panneaux publicitaires et flyers : | 1.162 | 990 heures |
| Les abeilles : | 900 | 900 heures |
| Gestion sonorisation : | 90 | 90 heures |
| Repas école de rugby : | - | 434 heures |
| Boutique et local joueurs | 1.534 | - heures |
| Déménagement des joueurs | 84 | Non comptabilisé |
| Pour Association : | | |
| Réparations et entretien : | 88 | 194 heures |

Ces heures représentent uniquement celles effectuées au profit de la SASP et l'association du SCA

Les heures passées à l'organisation des différentes manifestations du comité d'animation (bodegas, réveillon, vin nouveau,...), celles passées pour les réunions hebdomadaires du bureau et des bénévoles et celles passées par le bureau pour la gestion du comité ne sont pas incluses dans ce total

PREVISIONS 2015-2016

Pour l'exercice à venir, nous allons nous attacher :

- **Avec la SASP :**
 - o A signer la convention, continuer à mettre en évidence les prestations effectuées pour leur compte et poursuivre notre transparence financière
 - o Etudier des solutions pour pouvoir leur faire bénéficier directement d'une partie de nos bénéfices
- **Avec l'Association :**
 - o Pour l'instant nous n'avons identifié aucune relation avec l'association mais nous restons ouverts à des propositions

Le prévisionnel comptable s'inscrit dans une certaine continuité mais avec des changements à gérer (modification du fonctionnement des bodegas, en contrepartie, plus de reversions à faire à l'association)

Pour tenir le niveau de résultat nous devons :

Porter une certaine vigilance sur les déplacements qui ont fortement augmenté et la tendance ne semble pas à la baisse

Réussir nos principales manifestations Vin primeur, réveillon et trottinettes, avec une attention particulière au réveillon qui s'est fait un peu dans la douleur l'an dernier en raison du manque de disponibilité des bénévoles et avec des prix de matière première en augmentation amputant ainsi le bénéfice (mais cette manifestation reste un élément majeur de notre fonctionnement)

DELIBERATIONS A PRENDRE

- 1- Approbation des comptes de l'exercice et affectation du résultat
- 2- Montant de la cotisation : 15 €

A. Roncalli Trésorier du comité d'animation